

**CONSTRUITS PAR LA Société Industrielle Nouvelle de Fabrication pour l'Automobile et le Cycle**

S.A. régie par les Articles 118 à 150 de la Loi sur les Sociétés Commerciales au Capital de 27.200.000 F  
**68, Boulevard de Verdun — 92 - COURBEVOIE** — Registre du Commerce Seine 65 B 5231

Marque : VELOSOLEX

Type : 8000 G L

Genre : cyclomoteur

Poids total autorisé en charge : 180 kg.

Nombre de places assises (y compris le conducteur) : 1.

**Nom et adresse du Constructeur :**

Société Industrielle Nouvelle de Fabrication pour l'Automobile et le Cycle (VELOSOLEX).  
 68, boulevard de Verdun.  
 92400 COURBEVOIE.

**I — CONSTITUTION GÉNÉRALE DU VÉHICULE**

Nombre d'essieux et de roues : 2.

Roue motrice : roue arrière.

Pneumatique : 2 1/4 x 17.

Constitution du châssis :

a) cadre : poutre de section carrée de 100 x 100 en tôle d'acier doux de 1,5 mm d'épaisseur, emboutie et assemblée par soudures.

b) Autres éléments du cadre : en tôle d'acier (épaisseur 1,5 mm et 2,5 mm) emboutis assemblés par boulons ou soudés.

Emplacement et disposition du moteur : à l'avant du pédalier.

**II — DIMENSIONS ET POIDS**

Empattement extrême : 1,100 m.

Dimensions maxima (hors tout) du véhicule carrossé :

Largeur : 0,655 m.

Longueur : 1,657 m.

Hauteur libre au dessus du sol : 0,15 m.

Porte à faux avant : 0,273 m.

Porte à faux arrière : 0,284 m.

Poids du véhicule carrossé en ordre de marche : 46 kg (avec plein essence).

Répartition du poids à vide : sur avant : 21,700 kg.  
 sur arrière : 24,300 kg.

Poids total autorisé en charge : 180 kg.

Poids maximum sur roue avant : 125 Kg.

Poids maximum sur roue arrière : 125 Kg.

**III — MOTEUR. SOLEX - M56**

Type : explosion - cycle à 2 temps.

Nombre et disposition des cylindres : 1 à 25°.

Emplacement et commande de distribution : système à 2 lumières (échappement et transfert) et admission carter par clapet - pré-compression dans carter - piston sans déflecteur.

Alésage : 40 mm - Course : 38 mm - Cylindrée : 48 cm<sup>3</sup>.

Taux de compression : 8.

Carburant normalement utilisé : essence.

Réservoir de carburant : constitué par le volume du cadre-poutre.

Contenance : 4,600 litres.

Puissance réelle maximum : 2,12 cv DIN

Régime de rotation du moteur :

Maximum : 6.350 tours/minute.

Correspondant au couple maximum : 3500 tr/mn.

Correspondant à la puissance maximum : 5500 tr/mn.

Echappement : Silencieux basé sur la réflexion des ondes sur parois insonores constitué d'un parallélépipède avec chicanes intérieures, fixé longitudinalement sur le côté droit du véhicule.

Le niveau sonore produit par le véhicule est mesuré dans les conditions de l'arrêté ministériel du 13-4-72, est de : 72,5 dBA.

Alimentation du moteur : Carburateur ENCARWI K 12.  
 Silencieux sur l'aspiration SOLEX type sec.

Allumage par volant magnétique et bougie : avance fixe à l'allumage : 23° avant PMH.

Graissage moteur : par adjonction d'huile à l'essence.

Refroidissement : par air ambiant.

**IV — TRANSMISSION DU MOUVEMENT**

Embrayage centrifuge à billes et à disques fonctionnant à sec.

Transmission :

1° rapport primaire par courroie crantée 30/62. Rapport : 1/2,067.

2° par engrenage droit dans boîte de transmission 11/41. Rapport 1/3,727.

3° rapport total (1° x 2°) sortie moteur 1/7,703709.

4° rapport moteur roue AR 17/32 : 1/1,88.

5° rapport final à la roue AR (3° x 4°) : 1/14,483.

Avec des pneumatiques 2 1/4 x 17, dont la circonférence de roulement sous charge de 118 kg (véhicule + 70 kg conducteur) : 1,70 m.

Au régime du moteur de 1000 tours/minute (régime inférieur au régime d'embrayage) la vitesse serait de : 7,038 km/h.

Au régime maximum du moteur, la vitesse maximum du véhicule ressort à : 44,67 km/h

**V — SUSPENSION.**

Arrière : par ressorts hélicoïdaux dans tubes télescopiques.

Avant : par ressorts hélicoïdaux dans tubes télescopiques.

**VI — DIRECTION.**

Directe, à action sur la roue AV.

**VII — FREINAGE.**

Sur roue avant : par frottement de 2 garnitures du type FERODO de 17 mm de large et 65 mm de long chacune (surface 11,05 cm<sup>2</sup>) à l'intérieur d'un tambour en acier de 83 mm de diamètre solidaire du moyeu AR.

Commande par câble sous gaine à partir d'un levier placé à la poignée du guidon compensation d'usure par manette de réglage rapide retendant le câble.

Sur roue arrière : identique au précédent, mais 2 garnitures du type FERODO de 17 mm de large et 72 mm de long (surface 12,24 cm<sup>2</sup>) et tambour de  $\phi$  : 80 mm.

**VIII — ÉCLAIRAGE ET SIGNALISATION**

Feu de route : à l'avant, un projecteur rectangulaire, dans le plan longitudinal de symétrie du véhicule et émettant vers l'avant une lumière jaune.

Feu rouge : à l'arrière, un feu rouge fixé sur la partie AR du porte-

bagages dans le plan de symétrie du véhicule, et émettant vers l'arrière une lumière rouge.

Dispositif réfléchissant : agréé, fixé sur le corps de feu rouge.

**IX — DIVERS.**

Avertisseur : électrique placé sur la fourche avant.

Plaques et inscriptions réglementaires :

Le numéro de moteur est frappé à froid sur la plaque du carter moteur et est visible sans qu'il soit nécessaire d'enlever le capot moteur.

L'indication de la cylindrée est gravée sur le cylindre moteur.

Le numérotage dans la série du type commence au n° 9 000 000

Une plaque constructeur, fixée par rivets sur la douille de direction, portant le nom du constructeur la cylindrée, le type, le numéro de série, l'indication "CM" ainsi que l'indication du lieu et de la date de la réception par le service des mines.

**PROCÈS-VERBAL DE RÉCEPTION**

Il résulte des constatations effectuées à la demande du constructeur, le 23 Janvier 1974 que le véhicule n° 9 000 000 ci-dessus décrit et présenté comme prototype d'une série VELOSOLEX type 8000 GL satisfait aux dispositions des articles R 69 à R 73, R 188 et R 194 à R 199 du code de la route et des arrêtés pris en application.

Paris, le 27 mars 1974  
L'Ingénieur des TPE (Mines)  
(Signé : **LOURD**)

Paris, le 27 mars 1974  
L'Ingénieur des Mines  
(Signé : **MOYER**)

Vu et approuvé  
Enregistré sous le n° AU.2.74  
Paris, le 27 mars 1974  
L'Ingénieur en Chef des Mines  
(Signé : **PROUST**)

« Toute transformation du châssis de ce véhicule susceptible de modifier sa situation au regard des articles 54 à 62, 69 à 81 du code de la route, ou toute modification du véhicule à la suite de laquelle il cesserait d'être conforme aux indications portées sur le certificat de conformité ci-dessus doit faire l'objet d'une déclaration à la préfecture ».

**CERTIFICAT DE CONFORMITÉ**

Nous soussignés, **Société Industrielle Nouvelle de Fabrication pour l'Automobile et le Cycle S.A.**, constructeur, certifions :

- a) Que le véhicule :
  - 1° Genre : Cyclomoteur.
  - 2° Marque : **VELOSOLEX**
  - 3° Type : 8000 GL
  - 4° Numéro dans la série du type :
  - 5° Source d'énergie : **ESSENCE et HUILE 2 temps.**
  - 5° bis Cylindrée (en cm cubes) : 48
  - 6° Carrosserie : **SOLO.**
  - 7° Nombre de places assises (y compris le conducteur) : 1
  - 8° Charge utile : 137,5 kg
  - 9° Poids à vide : 46 kg
  - 10° Poids total autorisé en charge : 180 kg

est entièrement conforme au type décrit plus haut;

- b) Que ce véhicule sort de nos usines le ..... pour être livré à .....

Fait à COURBEVOIE, le .....

**Société Industrielle Nouvelle de Fabrication pour l'Automobile et le Cycle**  
**S. I. N. F. A. C. (VELOSOLEX)**  
 S.A. régie par les articles 1832 et 1833 du Code de Commerce sur les Sociétés Commerciales à responsabilité limitée de 27.200.000 Francs  
 65, Boulevard de Verdun  
 92400 COURBEVOIE  
 Téléphone : 333.37.15  
 R. C. Paris 65 B 5231  
 N° d'Entr. 266.92.026.1012